

1er degré
Observer

Commun (avec CEB)

Avec ou sans immersion

- 1^{ère} Commune (Tronc commun)
- 2^{ème} Commune

Année supplémentaire

- 2^{ème} Supplémentaire

Différencié (sans CEB)

- 2^{ème} Différenciée

Enseignement de Transition

Général de Transition

Avec ou sans immersion

- Latin
- Sciences
- Sciences économiques
- Sciences sociales

- Latin
- Sciences
- Sciences économiques
- Sciences sociales
- Langues

NOUVEAUTÉ

- Arts

Enseignement Qualifiant

Technique de qualification

- Electromécanique
- Gestion
- Techniques sociales

- Electricien de maintenance industrielle
- Technicien en comptabilité
- Agent d'éducation

Professionnel

- Bois
- Cuisine et salle

- Menuisier d'intérieur et d'extérieur
- Restaurateur



2ème degré
S'orienter

3ème degré
Se déterminer

Degré commun – degré d’observation (arrivée du Tronc commun)

Le tronc commun arrive progressivement en secondaire, à partir de la rentrée 2026 pour les élèves de 1^{ère} année. L’ensemble des textes législatifs encadrant sa mise en place n’est pas encore disponible. Les informations ci-après relatives à la 1^{ère} secondaire sont donc susceptibles d’être modifiées en fonction des textes qui seront votés.

Ce tronc commun a pour but de différer l’orientation, renforcer les savoirs essentiels et introduire davantage la différenciation et l’accompagnement (*).

L’objectif est de réduire les inégalités scolaires et de mieux accompagner chaque élève dans ses apprentissages.

La 2^{ème} année commune et la 2^{ème} année supplémentaire sont encore organisée en 2026-2027. En 2027-2028, elles disparaîtront dans leur forme actuelle avec l’avancée du tronc commun.

Pour rappel, une année supplémentaire (2S) est organisée pour les élèves qui, au terme de la 2^{ème} année commune, éprouvent des difficultés à acquérir certaines compétences. Cette année supplémentaire ne constitue pas un redoublement de l’année antérieure. Toute orientation vers une année supplémentaire est accompagnée d’un plan individuel d’apprentissage (PIA) rédigé par le Conseil de guidance.

Tous les élèves inscrits en 2^{ème} Commune ou en 2^e année Supplémentaire en 2026-2027 seront soumis à l’épreuve externe commune dont la réussite leur permet d’obtenir le CE1D.

* Heures d’accompagnement

- AP – Accompagnement personnalisé

Les heures AP servent à soutenir tous les élèves dans leurs apprentissages, de manière préventive et différenciée.

Elles peuvent notamment viser la consolidation de notions vues en classe, l’aide méthodologique (organiser son travail, apprendre à étudier, gérer le temps...), le développement de stratégies d’apprentissage.

Elles peuvent s’organiser sous forme de suivi individualisé ou en petits groupes ou sous forme de co-enseignement.

- AR – Accompagnement / Remédiation

Les heures AR sont ciblées pour des élèves n’ayant pas validé les compétences visées lors d’une ou plusieurs épreuves du CEB. Elles sont données sous forme de remédiation obligatoire pour ces élèves, à raison d’un maximum de deux périodes de cours par semaine. Il s’agit donc plutôt d’aider des élèves qui rencontrent des difficultés spécifiques, de revoir des prérequis ou compétences non maîtrisées via un enseignement plus explicite et guidé.

Grilles horaires de 1^{ère} année (Tronc commun)

Formation commune	1 ^{ère} année
Français	6
Mathématique	5
Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES)	4
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4
Sciences	3
Education Physique et à la Santé	3
Education culturelle et artistique	2
Formation manuelle, technique et technologique	2
Formation numérique	1
Philosophie et Citoyenneté (CPC)	1
Cours philosophique au choix	1

Total	32 périodes
--------------	--------------------

Heures d'accompagnement	
Accompagnement personnalisé (AP)	2
Accompagnement et remédiation (AR)	0 à 2*

Projet d'immersion linguistique

Les cours de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES) et de langue moderne 1 néerlandais sont donnés en néerlandais immersif pour les élèves inclus dans le projet immersion. Cela représente **8 périodes** de cours en immersion.

Grilles horaires de 2^{ème} année commune

Formation commune	2 ^{ème} année
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Education Physique	3
Français	5
Formation historique et géographique	
Histoire	2
Géographie	2
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4
Mathématique	5
Initiation scientifique	3
Education musicale	0
Education plastique	1
Education par la technologie (Codage)	1

Activités complémentaires obligatoires	2 ^{ème} année
Voir page suivante	4
Activité liée au projet d'établissement	

Total	32 périodes
--------------	--------------------

Projet d'immersion linguistique

Les cours d'histoire, de géographie, de langue moderne 1 néerlandais et l'activité de conversation en néerlandais sont donnés en néerlandais pour les élèves inclus dans le projet immersion. Cela représente 10 périodes de cours en immersion.

Les activités complémentaires en 2^{ème} commune

Activités complémentaires obligatoires	2 ^{ème} année
<ul style="list-style-type: none"> • Non immersion : <ul style="list-style-type: none"> ○ Education physique ○ Informatique ○ Latin et culture antique ○ Médias 	1 1 1 1
<ul style="list-style-type: none"> • Immersion : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conversation néerlandais ○ Médias ○ Latin et culture antique 	2 1 1

Remarques :

- Ces activités peuvent être remplacées / complétées par de la remédiation en français, mathématique, sciences ou en langue moderne sur proposition du conseil de classe et en fonction des moyens disponibles.

Grille horaire de 2^{ème} année Supplémentaire

La 2S s'adresse à l'élève qui a fait 2 ans dans le 1er degré et qui n'a pas obtenu le CE1D à l'issue de la 2ème Commune.

Formation commune	2 ^{ème} S
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Education Physique	4
Français	5
Formation historique et géographique	
Histoire	2
Géographie	2
Langue moderne Anglais ou Néerlandais	4
Mathématique	5
Initiation scientifique	3
Education plastique	1
Education musicale	1
Renforcement Math	1
Renforcement Sciences	1
Renforcement Langue Moderne	1

Total	32 périodes
--------------	--------------------

Degré différencié

Le degré différencié (2^{ème} année différenciée) poursuit un double but :

- assurer une large formation de base en faisant acquérir à chaque élève, à son propre rythme, l'ensemble des compétences requises. Pour ceux qui ne les auraient pas acquises en fin de primaire, les années différenciées visent à obtenir, au minimum, les socles de compétences de la 6^{ème} primaire
- observer et évaluer de façon continue les aptitudes et le comportement de chaque élève pour l'aider à découvrir ses possibilités et ses affinités et lui permettre de choisir au second degré l'orientation la plus épanouissante possible.

Ce degré disparaîtra à la rentrée 2027 suite à la mise en place progressive du Tronc commun.

Les élèves inscrits en 2^{ème} année du degré différencié sont soumis à l'épreuve externe commune dont la réussite leur permet d'obtenir le CEB.

Grille horaire des 2^{ème} différenciées

Le 1^{er} degré différencié s'adresse à l'élève qui n'a pas obtenu le CEB lors de sa sortie de l'enseignement fondamental.

Formation commune	
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Education Physique	4
Formation de base en Français (*)	7
Formation de base en Mathématique (*)	6
Formation de base en Sciences (*)	2
Formation historique et géographique	
Formation de base en Histoire (*)	1
Formation de base en Géographie (*)	1
Langue moderne I Néerlandais	2
Education par la technologie	2
Informatique	1
Education plastique	2
Education musicale	2

Total

32 périodes

(*) CEB en fin d'année

Le deuxième degré - degré d'orientation

Le degré d'orientation comprend 2 années d'études (3^{ème} et 4^{ème} années secondaires).

L'élève choisit une catégorie et une forme d'enseignement pour sa 3^{ème} année, en fonction de l'attestation d'orientation qui lui a été délivrée en fin de 1^{er} degré.

Ce choix pour la 3^{ème} année est évidemment très important. En effet, l'élève peut déjà élaborer un projet de formation ou d'insertion professionnelle avec l'aide de ses parents, de ses professeurs et de services compétents (CPMS, etc.). L'élève doit effectuer un choix correspondant au mieux à ses intérêts et à ses aptitudes.

Cependant, il ne s'agit pas d'un choix définitif et immuable. Si l'élève constate que son choix ne lui convient pas ou si son projet évolue, il lui est toujours possible de changer d'orientation (d'où le nom du 2^{ème} degré) entre la 3^{ème} et la 4^{ème} ou entre la 4^{ème} et la 5^{ème}.

Il est également permis, sur décision du chef d'établissement, de changer d'orientation en cours d'année en 3^{ème} et 4^{ème}, et ce jusqu'au 15 janvier. D'autre part, la mise en place du nouveau dispositif CPU (Certification Par Unités), ayant pour but de refonder l'enseignement qualifiant, génère également quelques nuances au sujet des possibilités de changement d'options (voir « [CPU - certification par unités](#) »).

EN SECTION DE TRANSITION, le programme (28 à 36 périodes) comprend une formation commune de 22 périodes minimum et une formation optionnelle (d'au moins 4 périodes dans le général, de 7 à 11 périodes dans le technique ou l'artistique) ainsi que des activités au choix ou des périodes de remédiation.

EN SECTION DE QUALIFICATION TECHNIQUE OU ARTISTIQUE, le programme (30 à 36 périodes) comprend une formation commune (14 périodes minimum); une formation optionnelle (16 périodes minimum) et, éventuellement, des options complémentaires ou de renforcement, de la remédiation et/ou de la réorientation.

EN SECTION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE, le programme (28 à 36 périodes) comprend une formation commune (9 périodes minimum); une formation optionnelle (18 périodes minimum) et, éventuellement, des options complémentaires, de la remédiation et/ou de la réorientation.

Le troisième degré - degré de détermination

Le degré de détermination, 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire, comprend 2 années d'études (5^{ème} et 6^{ème} années secondaires).

Les étudiants déterminent leur choix parmi les orientations d'études qui leur sont proposées. Les changements sont possibles jusqu'au 15 novembre de la 5^{ème} année. Après cette date, l'élève doit garder une même orientation et rester dans les mêmes sections, forme et options d'enseignement pour ses deux dernières années. Tout changement entre la 5^{ème} et la 6^{ème} nécessite donc de refaire une 5^{ème}, quel que soit le résultat de celle-ci. Seul le passage d'une 5^{ème} technique ou artistique de qualification ou d'une 5^{ème} professionnelle vers une 6^{ème} professionnelle d'option différente déroge à cette règle mais uniquement si l'orientation d'études est correspondante. La liste des correspondances est établie par le Ministre.

Le programme est structuré de la même manière qu'au degré d'orientation : une formation commune obligatoire réduite, une formation optionnelle importante (c'est elle qui détermine l'orientation), des options ou des activités complémentaires, des options de renforcement et de la remédiation.

À l'issue du 3^{ème} degré technique de qualification et professionnel, un certificat de qualification est délivré aux élèves qui ont subi avec succès une épreuve de qualification destinée à tester leurs aptitudes à entrer dans la vie active.

Les jurys chargés de délivrer le titre précité sont composés de professeurs de l'établissement et de personnes appartenant au monde économique et social, compétents dans les spécialisations concernées.

À l'issue de certaines années de l'enseignement technique de qualification (6^{ème} année Technicien en comptabilité) et de l'enseignement professionnel (7P Gestion de très petites entreprises), un certificat complémentaire de connaissance de gestion est décerné aux élèves qui ont suivi un programme spécifique prévu. Ce titre leur permet d'obtenir le statut d'indépendant, y compris dans le cas de professions réglementées.

Enseignement général de transition

La section de transition a pour objectif de préparer l'élève aux études supérieures. Elle comprend, à l'IPES, uniquement les humanités générales.

Deuxième degré enseignement général 3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
I Classique		II Sciences	III Sciences économiques	IV Sciences sociales
Ia Latin Grec	Ib Latin Sciences			

Troisième degré enseignement général 5 ^{ème} et 6 ^{ème}				
I Classique	II Sciences	III Sciences Economiques	IV Sciences Sociales	V Langues

Le détail de ces grilles de formation est présenté dans les pages suivantes.

L'ensemble de ces formations sont compatibles avec le projet immersion linguistique en néerlandais débuté au 1er degré.

Deuxième degré enseignement général de transition -- 3^{ème} et 4^{ème} années

Notre école organise, après le premier degré désormais commun à tous, de l’enseignement secondaire général. C’est un enseignement de transition. Il ne prépare pas directement à une profession déterminée: il donne une formation générale, à travers la maîtrise de connaissances et de compétences dans tous les domaines essentiels. Il prépare aux études supérieures.

4 familles (5 choix) de grilles sont possibles à partir de la 3^{ème} année, toutes sont combinables avec le projet immersion débuté en 1^{ère} commune :

<p>I Classique</p>	<p>II Sciences</p>	<p>III Sciences économiques</p>	<p>IV Sciences sociales</p>
------------------------	------------------------	---	---------------------------------

Les activités complémentaires facultatives proposées dans ces grilles sont organisées dans la mesure où le nombre d’élèves les choisissant est suffisant et en fonction des possibilités organisationnelles. Un élève inscrit s’engage à une participation active au cours, l’école se réserve le droit d’écarter d’une activité complémentaire un élève dont le comportement ou l’implication serait jugé inadéquat. Le conseil de classe peut proposer à un élève de la remédiation spécifique pendant une période déterminée en remplacement de ces activités complémentaires.

Projet immersion linguistique

Les cours d’histoire, de géographie, de langue moderne 1 néerlandais et de conversation en néerlandais * sont donnés en néerlandais pour les élèves inclus dans le projet immersion. Cela représente 10 périodes de cours en immersion.

* Seuls les élèves d’immersion ont accès à l’activité complémentaire de « Conversation en néerlandais » qui est **obligatoire au 2^{ème} degré**.

Attention toutefois que les élèves choisissant la grille Ib ne peuvent suivre aucune activité complémentaire sous peine de dépasser le maximum autorisé.

Sous conditions et avec l’accord du conseil de classe cette activité complémentaire de « Conversation en néerlandais » peut être remplacée par une autre activité complémentaire proposée dans la même grille « non immersion ».

3^{ème} et 4^{ème} Générale -- Grille I : Latin

**I
Latin**

Formation commune	25 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Français	5
Formation historique et géographique	
Histoire	2
Géographie	2
Mathématique	5
Sciences 3	
Biologie	1
Chimie	1
Physique	1
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4
Education Physique	2

Formation optionnelle obligatoire	8 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4
Latin	4

Activité complémentaire obligatoire (immersion)*	1 période*
Conversation en néerlandais (immersion)*	1*

Total	33 (34*) périodes
--------------	------------------------------

3^{ème} et 4^{ème} Générale -- Grille II : Sciences
**II
Sciences**

Formation commune	27 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Français	5
Formation historique et géographique	
Histoire	2
Géographie	2
Mathématique	5
Sciences 5	
Biologie 3G/4G	2/1
Chimie 3G/4G	1/2
Physique	2
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4
Education Physique	2

Formation optionnelle obligatoire	4 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4

Activité complémentaire obligatoire	2 (3*) périodes
Activités Scientifiques (Ecologie)	2
Conversation en néerlandais (immersion)*	1*

Total
**33 (34*)
périodes**

3^{ème} et 4^{ème} Générale -- Grille III : Sciences Economiques

**III
Sciences Eco.**

Formation commune	25 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Français	5
Formation historique et géographique	
Histoire	2
Géographie	2
Mathématique	5
Sciences 3	
Biologie	1
Chimie	1
Physique	1
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4
Education Physique	2

Formation optionnelle obligatoire	8 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4
Sciences économiques	4

Activité complémentaire obligatoire (immersion)*	1 période*
Conversation en néerlandais (immersion)*	1*

Total	33 (34) périodes
--------------	-----------------------------

3^{ème} et 4^{ème} Générale -- Grille IV : Sciences Sociales
**IV
Sciences Soc.**

Formation commune	25 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Français	5
Formation historique et géographique	
Histoire	2
Géographie	2
Mathématique	5
Sciences 3	
Biologie	1
Chimie	1
Physique	1
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4
Education Physique	2

Formation optionnelle obligatoire	8 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4
Sciences sociales	4

Activité complémentaire obligatoire (immersion)*	1 période*
Conversation en néerlandais (immersion)*	1*

Total	33 (34) périodes
--------------	-----------------------------

Troisième degré enseignement général de transition -- 5^{ème} et 6^{ème} années

Comme son nom l'indique, l'enseignement général n'est pas un enseignement qui forme des spécialistes. C'est une formation qui a pour vocation de doter les élèves qui la suivent des compétences de base leur permettant de choisir n'importe quelle orientation dans leurs études supérieures. Toutefois, l'élève peut donner quelques couleurs particulières à sa formation, à travers le choix d'options et d'activités complémentaires. Ces choix ne lui ferment cependant aucune porte d'accès dans le cadre des études supérieures.

6 familles de grilles sont possibles à partir de la 5^{ème} année, toutes sont combinables avec le projet immersion débuté en 1^{ère} commune.

L'école se réserve le droit de ne pas ouvrir une ou plusieurs grilles proposées dans la mesure où le nombre d'élèves les choisissant est insuffisant et en fonction des moyens disponibles.

Troisième degré enseignement général 5 ^{ème} et 6 ^{ème}					
I Latin	II Sciences	III Sciences Economiques	IV Sciences Sociales	V Langues	VI Arts

Les activités complémentaires facultatives proposées dans ces grilles sont organisées dans la mesure où le nombre d'élèves les choisissant est suffisant et en fonction des possibilités organisationnelles. Un seul choix possible parmi ces activités facultatives.

Un élève inscrit s'engage à une participation active au cours, l'école se réserve le droit d'écarter d'une activité complémentaire un élève dont le comportement ou l'implication serait jugé inadéquat. Le conseil de classe peut proposer à un élève de la remédiation spécifique pendant une période déterminée en remplacement de ces activités complémentaires.

Projet immersion linguistique

Les cours d'histoire, de géographie et de langue moderne 1 néerlandais sont donnés en néerlandais pour les élèves inclus dans le projet immersion. Cela représente 8 périodes de cours en immersion.

* Seuls les élèves d'immersion ont accès à l'activité complémentaire de « Conversation en néerlandais » qui est reprise dans les activités complémentaires **facultatives** au 3^{ème} degré. S'ils décident de s'y inscrire, ils assisteront à un total de 9 périodes de cours en immersion

5^{ème} et 6^{ème} Générale -- Grille I : Latin

la Latin Math 2	lb Latin Math 4	lc Latin Math 6
-----------------------	-----------------------	-----------------------

Formation commune	22 périodes	24 périodes	26 périodes
Cours philosophique au choix	1	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1	1
Français	5	5	5
Formation historique et géographique			
Histoire	2	2	2
Géographie	2	2	2
Mathématique 2	2		
Mathématique 4		4	
Mathématique 6			6
Sciences 3			
Biologie	1	1	1
Chimie	1	1	1
Physique	1	1	1
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4	4	4
Education Physique	2	2	2

Formation optionnelle obligatoire	8 périodes	8 périodes	8 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4	4	4
Latin	4	4	4

Activité complémentaire obligatoire	2 périodes		
Activités de Communication	2		

Activité complémentaire facultative	(1 période)	(1 période)	(1 période)
Conversation en néerlandais (immersion)*	(1*)	(1*)	(1*)

Total	32 (33) périodes	32 (33) périodes	34 (35) périodes
--------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

5^{ème} et 6^{ème} Générale -- Grille II : Sciences

	Ia Sciences	Ib Sciences Math
Formation commune	27 périodes	29 périodes
Cours philosophique au choix	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1
Français	5	5
Formation historique et géographique		
Histoire	2	2
Géographie	2	2
Mathématique 4	4	
Mathématique 6		6
Sciences 6		
Biologie	2	2
Chimie	2	2
Physique	2	2
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4	4
Education Physique	2	2
Formation optionnelle obligatoire	4 périodes	4 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4	4
Activité complémentaire obligatoire	1 période	1 période
PES Physique	1	1
Activité complémentaire facultative	(2 périodes max)	(1 période)
PES Sciences (Labo)	(2)	
PES Mathématique		(1)
Conversation en néerlandais (immersion)*	(1*)	(1*)
Total	32 (34 max) périodes	34 (35) périodes

5^{ème} et 6^{ème} Générale -- Grille III : Sciences économiques

IIIa Sciences éco.	IIIb Sciences éco. Math
-----------------------	-------------------------------

Formation commune	24 périodes	26 périodes
Cours philosophique au choix	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1
Français	5	5
Formation historique et géographique		
Histoire	2	2
Géographie	2	2
Mathématique 4	4	
Mathématique 6		6
Sciences 3		
Biologie	1	1
Chimie	1	1
Physique	1	1
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4	4
Education Physique	2	2

Formation optionnelle obligatoire	8 périodes	8 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4	4
Sciences économiques	4	4

Activités complémentaires facultatives	(1 période)	(1 période)
PES Mathématique	0	(1*)
Conversation en néerlandais (immersion)*	(1*)	(1*)

Total	32 (33) périodes	34 (35) périodes
--------------	-----------------------------	-----------------------------

5^{ème} et 6^{ème} Générale -- Grille IV : Sciences sociales

IVa Sciences soc. Math 2	IVb Sciences soc. Math 4	IVc Sciences soc. Math 6
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Formation commune	22 périodes	24 périodes	26 périodes
Cours philosophique au choix	1	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1	1
Français	5	5	5
Formation historique et géographique			
Histoire	2	2	2
Géographie	2	2	2
Mathématique 2	2		
Mathématique 4		4	
Mathématique 6			6
Sciences 3			
Biologie	1	1	1
Chimie	1	1	1
Physique	1	1	1
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4	4	4
Education Physique	2	2	2

Formation optionnelle obligatoire	8 périodes	8 périodes	8 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4	4	4
Sciences sociales	4	4	4

Activité complémentaire obligatoire	2 périodes		
Activités de Communication	2		

Activités complémentaires facultatives	(1 période)	(2 périodes max)	1 période
Activités de Communication		(2)	
PES Mathématique			(1)
Conversation en néerlandais (immersion)*	(1*)	(1*)	(1*)

Total	32 (33) périodes	32 (34) périodes	34 (35) périodes
--------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

5^{ème} et 6^{ème} Générale -- Grille V : Langues

Va Langues Math 2	Vb Langues Math 4	Vc Langues Math 6
-------------------------	-------------------------	-------------------------

Formation commune	22 périodes	24 périodes	26 périodes
Cours philosophique au choix	1	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1	1
Français	5	5	5
Formation historique et géographique			
Histoire	2	2	2
Géographie	2	2	2
Mathématique 2	2		
Mathématique 4		4	
Mathématique 6			6
Sciences 3			
Biologie	1	1	1
Chimie	1	1	1
Physique	1	1	1
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4	4	4
Education Physique	2	2	2

Formation optionnelle obligatoire	8 périodes	8 périodes	8 périodes
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4	4	4
Espagnol	4	4	4

Activité complémentaire obligatoire	2 périodes		
Activités de Communication	2		

Activités complémentaires facultatives	(1 période)	(2 périodes max)	(1 période)
Activités de Communication		(2)	
PES Mathématique			(1)
Conversation en néerlandais (immersion)*	(1*)	(1*)	(1*)

Total	32 (33) périodes	32 (34) périodes	34 (35) périodes
--------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

5^{ème} et 6^{ème} Générale -- Grille VI : Arts

Vla Arts Math 2	Vlb Arts Math 4	Vlc Arts Math 6
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Formation commune	22 périodes	24 périodes	26 périodes
Cours philosophique au choix	1	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1	1
Français	5	5	5
Formation historique et géographique			
Histoire	2	2	2
Géographie	2	2	2
Mathématique 2	2		
Mathématique 4		4	
Mathématique 6			6
Sciences 3			
Biologie	1	1	1
Chimie	1	1	1
Physique	1	1	1
Langue moderne Anglais ou Néerlandais	4	4	4
Education Physique	2	2	2

Formation optionnelle obligatoire	8 périodes	8 périodes	8 périodes
Histoire de l'Art	4	4	4
Arts d'expression	4	4	4

Activité complémentaire obligatoire	2 périodes		
Activités de Communication	2		

Activités complémentaires facultatives	(1 période)	(2 périodes max)	(1 période)
Activités de Communication		(2)	
PES Mathématique			(1)
Conversation en néerlandais (immersion)*	(1*)	(1*)	(1*)

Total	32 (33) périodes	32 (34) périodes	34 (35) périodes
--------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Enseignement qualifiant

La section de qualification prépare à l'entrée dans la vie active et permet d'obtenir un certificat de qualification. Cette section ouvre également l'accès aux études supérieures. Elle comprend :

- les humanités techniques qui proposent la forme d'enseignement technique de qualification.
- les humanités professionnelles qui proposent la forme d'enseignement professionnelle.

Enseignement Technique de qualification à l'IPES Tubize

- **Secteur Industrie**
 - 3 TQ – Electromécanique
 - 4-5-6 TQ – Electricien de maintenance industrielle
- **Secteur Economie**
 - 3 TQ – Gestion
 - 4-5-6 TQ – Technicien en comptabilité
- **Secteur Services aux personnes**
 - 3 TQ – Techniques sociales et d'animation
 - 4-5-6 TQ – Agent d'éducation

Enseignement Professionnel à l'IPES Tubize

- **Secteur Construction**
 - 3 P – Bois
 - 4-5-6 P – Menuisier d'intérieur et d'extérieur
- **Secteur Hôtellerie - Alimentation**
 - 3 P – Cuisine et salle
 - 4-5-6 P – Restaurateur

Enseignement Technique de qualification.

- **Secteur Industrie**

- 3^{ème} année – Electromécanique
- 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années – Electricien de maintenance industrielle

Savoir-être

- Avoir une habileté manuelle
- Être débrouillard, ingénieux
- Etre rigoureux, soigneux, minutieux et méthodique
- Faire de la sécurité, une priorité
- Etre soucieux des consignes et normes en vigueur
- Posséder des facilités d'adaptation à l'évolution technologique
- Avoir l'envie constante d'apprendre et de se perfectionner
- Émettre un bon contact avec le client et tous les autres corps du métier
- Posséder une bonne condition physique (travail debout et sur chantier) et ne pas souffrir de vertige (pour les travaux en hauteur).

Compétences générales développées lors de la formation

- Analyser et comprendre des schémas électriques, électroniques, pneumatiques, etc.
- Établir des schémas électriques, électroniques et mécaniques
- Préparer et positionner l'appareillage selon le schémas (ou sans schémas) et réaliser les interconnexions
- S'assurer du bon fonctionnement de l'appareillage, et gérer les problèmes de réglages, de pannes, etc.
- Charger le programme si l'installation en nécessite un
- Apporter des améliorations techniques au système
- Réaliser l'entretien et la maintenance des installations
- Préparer et contrôler ses outils et leur disponibilité

Diplômes délivrés en fin de 6^{ème} année

- CESS, Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur
- CQ6, Certificat de Qualification de 6^{ème} année de l'Enseignement Secondaire Supérieur

Métiers associés (liste évolutive)

- Ascensoriste
- Electricien·ne
- Electricien·ne automaticien·ne
- Réparateur·rice de distributeur automatique
- Technicien·ne en maintenance des systèmes automatisés

Autres métiers liés (liste évolutive)

- Conseiller·ère technique de système solaire thermique
- Technicien·ne de maintenance d'éolienne

3^{ème} TQ -- Electromécanique

3 TQ

Formation commune	18 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Education Physique	2
Français	4
Mathématique	4
Formation scientifique	2
Formation historique et géographique	
Histoire	1
Géographie	1
Langue moderne I Anglais	2

Option de base groupée	16 périodes
Electricité	2
Technologie électricité	1
Dessin technique d'électricité	1
TP électricité	3
Mécanique	2
Technologie mécanique	1
Dessin technique de mécanique	2
TP mécanique	4

Total

34 périodes

4^{ème} EQ- 5^{ème} EQ et 6^{ème} TQ – Electricien de maintenance industrielle

	4 EQ	5 EQ	6 EQ
Formation commune	18 périodes	20 périodes	20 périodes
Cours philosophique au choix	1	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1	1
Education Physique	2	2	2
Français	4	4	4
Mathématique	4	4	4
Formation scientifique	2	2	2
Formation historique et géographique			
Histoire	1	1	1
Géographie	1	1	1
Education économique et sociale		2	2
Langue moderne I Anglais	2	2	2
Option de base groupée	16 périodes	16 périodes	16 périodes
Schémas et composants		2	2
Laboratoire d'électricité		2	2
Laboratoire d'automatismes		2	2
Mécanique appliquée et laboratoire		2	2
Electrotechnique		3	2
Electronique		1	2
TP électricité	4	2	4
TP mécanique	3	2	0
Dessin technique de mécanique	1		
Dessin technique d'électricité	2		
Electricité	3		
Mécanique	3		
Total	34 périodes	36 périodes	36 périodes

Stage en entreprise obligatoire en 6^{ème}: 4 semaines

Enseignement Technique de qualification.

• Secteur Economie

- 3^{ème} année – Gestion
- 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années – Technicien en comptabilité

L'aide comptable est généralement employé dans une entreprise privée, une fiduciaire ou un service public. Rigueur et soin sont les maîtres-mots de la profession. Il exécute les opérations liées aux activités d'un service comptable, associées fréquemment aux tâches d'un secrétariat administratif. L'aide-comptable étant amené à exercer une fonction polyvalente, la formation comprend des notions d'économie et de gestion d'entreprises, de droit, d'informatique de gestion, de logiciel comptable, de bureautique,...

Savoir-être

- Organisation
- Planification
- Dynamisme
- Disponibilité
- Facilités de contact et de communication
- Débrouillardise
- Rigueur
- Respect des consignes
- Probité
- Goût des chiffres
- Sens du détail
- Discrétion

Compétences générales développées lors de la formation

- Réceptionner, classer et contrôler les factures, notes de débit, notes de crédit, etc.
- Utiliser un logiciel comptable et y enregistrer des données comptables
- Vérifier si tous les documents comptables ont été correctement encodés dans le logiciel
- Corriger ou demander des rectifications en cas d'erreur dans les documents comptables
- Contrôler les documents de vente, tenir le journal des recettes et déceler d'éventuelles erreurs
- Gérer et éditer les documents relatifs à la T.V.A
- Préparer les documents de paiement et les soumettre à approbation
- Compléter divers documents administratifs courants et participer à la gestion de l'information sociale (salaires, etc.)
- Avoir le souci de l'ordre, de la méthode et de la précision dans l'organisation du travail

Diplômes délivrés

- CESS, Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur
- CQ6, Certificat de Qualification de 6^{ème} année de l'Enseignement Secondaire Supérieur

Métiers associés (liste évolutive)

- Econome / Intendant-e
- Secrétaire comptable

3^{ème} TQ -- Gestion
3 TQ

Formation commune	16 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Education Physique	2
Français	4
Mathématique	2
Formation scientifique	2
Formation historique et géographique	
Histoire	1
Géographie	1
Langue moderne I : Anglais	2

Option de base groupée	16 périodes
Langue moderne II : Néerlandais	2
Sciences économiques	5
Technologie et traitement de l'information	3
Informatique de gestion	4
Secrétariat - bureautique	2

Total
32 périodes

4^{ème} EQ- 5^{ème} EQ et 6^{ème} TQ – Technicien en comptabilité
4 EQ
5EQ - 6 TQ

Formation commune	16 périodes	18 périodes
Cours philosophique au choix	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1
Education Physique	2	2
Français	4	4
Mathématique	2	2
Formation scientifique	2	2
Formation historique et géographique		
Histoire	1	1
Géographie	1	1
Langue moderne I : Anglais	2	2
Renforcement Anglais		2

Option de base groupée	16 périodes	16 périodes
Cours commerciaux		7
Informatique de gestion	4	3
Langue moderne II : Néerlandais	2	2
Droit		2
Secrétariat - bureautique		2
Sciences économiques	5	
Technologie et traitement de l'information	5	

Total
32 périodes
34 périodes
Stage en entreprise obligatoire en 6^{ème}: 4 semaines

Enseignement Technique de qualification.

- **Secteur Services aux personnes**
 - D2 – Techniques sociales et d’animation
 - D3 – Agent d’éducation

Savoir-être

- Imagination, créativité
- Facilité de communication
- Sens de l’écoute et du dialogue
- Empathie
- Diplomatie et patience
- Résistance au stress et maîtrise de soi
- Maturité affective et remise en question
- Dynamisme, enthousiasme
- Organisation, méthode
- Anticipation et réactivité
- Facilité d’adaptation et polyvalence
- Disponibilité, flexibilité

Compétences générales développées lors de la formation

- Accompagner et faire de la prévention de jeunes et d'adultes dans des écoles, des institutions, à domicile, etc.
- Assurer l'accueil, l'écoute et la sécurité du bénéficiaire
- Permettre la réinsertion dans le milieu familial et en assurer le suivi ou aider le bénéficiaire à être autonome
- Préparer la réorientation vers une structure mieux adaptée aux besoins du bénéficiaire
- Assurer les soins nécessaires au confort et au maintien de la santé physique et mentale du bénéficiaire
- Créer des liens avec les bénéficiaires afin de les aider à établir et à réaliser leurs projets
- Créer des liens avec l'entourage (famille, conjoint, etc.) afin d'établir un partenariat dans l'intérêt du bénéficiaire
- Participer à un projet, aux décisions et aux réunions au sein d'une équipe professionnelle
- Evaluer son action, ses limites et ses besoins en formation continue
- Respecter les règles de déontologie, de hiérarchie et appliquer le secret professionnel
- Respecter les règles de sécurité, d'hygiène et pouvoir assurer les premiers soins d'urgence
- Etablir les dossiers, plannings, rapports

Diplômes délivrés

- CESS, Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur
- CQ6, Certificat de Qualification de 6ème année de l'Enseignement Secondaire Supérieur

Métiers associés (liste évolutive)

- Accueillant·e d'enfants
- Animateur·rice
- Educateur·rice
- Moniteur·rice de collectivités d'enfants

3^{ème} TQ – Techniques sociales et d’animation

Formation commune	16 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Education Physique	2
Français	4
Mathématique	2
Formation scientifique	2
Formation historique et géographique	
Histoire	1
Géographie	1
Langue moderne I Anglais	2

Option de base groupée	16 périodes
Education à la santé	4
Sciences sociales	3
Sciences	3
Education plastique	2
TP Artisanat éducatif	2
Formation culinaire	2

Total	32 périodes
--------------	--------------------

4^{ème} EQ- 5^{ème} EQ et 6^{ème} TQ – Agent d’éducation

	4 EQ	5-6 TQ
Formation commune	16 périodes	18 périodes
Cours philosophique au choix	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1
Education Physique	2	2
Français	4	4
Mathématique	2	2
Formation scientifique	2	2
Formation historique et géographique		
Histoire	1	1
Géographie	1	1
Education économique et sociale		2
Langue moderne I Anglais	2	2
Option de base groupée	16 périodes	16 périodes
Psychologie appliquée		4
Techniques éducatives		4
TP et stages		4
Déontologie - Législation		2
Education à la santé	4	2
Sciences sociales	4	
Techniques éducatives	4	
T.P Artisanat éducatif	2	
T.P Formation culinaire et diététique	2	
Total	32 périodes	34 périodes

Stage en entreprise obligatoire en 5^{ème}: 3 semaines

Stage en entreprise obligatoire en 6^{ème}: 5 semaines

Enseignement Professionnel.

• Secteur Hôtellerie - Alimentation

- 3 P – Cuisine et salle
- 4-5-6 P – Restaurateur

Diplômes délivrés en fin de 6^{ème} année

- CE6P, Certificat d'Études de 6^{ème} année des humanités professionnelles
- CQ6, Certificat de Qualification de 6^{ème} année de l'Enseignement Secondaire Supérieur

Savoir-être

- Esprit d'équipe
- Bonne communication
- Patience
- Observation
- Persévérance
- Résistance au stress
- Précision et minutie
- Méthode et organisation
- Réactivité
- Adresse et dextérité
- Créativité
- Polyvalence
- Goût pour le travail manuel
- Bonne condition physique

Métiers associés (liste évolutive)

- Barman·maid
- Chef cuisinier·ère-restaurateur·rice
- Commis·e de cuisine
- Cuisinier·ère en haute mer
- Cuisinier·ère-restaurateur·ice
- Garçon de café - Serveuse de café
- Restaurateur·rice ambulant·e
- Serveur·euse-commis·e de salle
- Sous-chef de cuisine

Autres métiers liés (liste évolutive)

- Aubergiste
- Maître d'hôtel
- Patron·ne de restaurant

3^{ème} Professionnelle Cuisine et salle

Formation commune	15 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Education Physique	2
Français	3
Mathématique	2
Formation scientifique	2
Formation historique et géographique	
Histoire	1
Géographie	1
Langue moderne I Anglais	2

Option de base groupée	18 périodes
Technologie du métier	
Cuisine	2
Salle	2
TP Cuisine	8
TP Salle	6

Total	33 périodes
--------------	--------------------

4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Professionnelle Restaurateur

	4 ^{ème}	5 ^{ème} et 6 ^{ème}
Formation commune	15 périodes	17 périodes
Cours philosophique au choix	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1
Education Physique	2	2
Français	3	3
Mathématique	2	2
Formation scientifique	2	2
Formation historique et géographique		
Histoire	1	1
Géographie	1	1
Langue moderne I Anglais	2	2
Education économique et sociales	0	2
Option de base groupée	18 périodes	19 périodes
Technologie du métier		
Cuisine	2	2
Salle	2	2
TP Cuisine	8	8
TP Salle	6	6
Langue moderne Anglais	0	1
Total	33 périodes	36 périodes

Les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} professionnelles Cuisine suivent la CPU (Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage)

Stage en entreprise obligatoire en 5^{ème}: 6 semaines

Stage en entreprise obligatoire en 6^{ème}: 6 semaines

Enseignement Professionnel.

• Secteur Construction

- 3 P – Bois
- 4-5-6 P – Menuisier d'intérieur et d'extérieur

Savoir-être

- Esprit d'équipe
- Bonne communication
- Patience
- Observation
- Persévérance
- Résistance au stress
- Précision et minutie
- Méthode et organisation
- Réactivité
- Adresse et dextérité
- Créativité
- Polyvalence
- Goût pour le travail manuel
- Bonne condition physique

Compétences générales développées lors de la formation

- Connaître les essences de bois et les matériaux
- Maîtriser les bases de la géométrie
- Lire et exécuter un plan
- Dessiner un avant-projet en utilisant des instruments adéquats
- Employer correctement l'outillage et les machines
- Développer et superviser un processus de production, de fabrication ou de transformation
- Rédiger des rapports et des fiches de fabrication
- Suivre les prescriptions en matière de sécurité

Diplômes délivrés

- CE6P, Certificat d'Études de 6ème année des humanités professionnelles
- CQ6, Certificat de Qualification de 6ème année de l'Enseignement Secondaire Supérieur

Métiers associés (liste évolutive)

- Constructeur·rice de maisons en bois
- Menuisier·ère

3^{ème} Professionnelle Bois

Formation commune	15 périodes
Cours philosophique au choix	1
Philosophie et Citoyenneté	1
Education Physique	2
Français	3
Mathématique	2
Formation scientifique	2
Formation historique et géographique	
Histoire	1
Géographie	1
Langue moderne I Anglais	2
Option de base groupée	18 périodes
Dessin technique - lecture de plan	3
Technologie Bois	2
TP Bois	13
Activité complémentaire obligatoire	1 période
Gymnastique sécurative	1
Total	34 périodes

4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Professionnelle Menuiserie d'intérieur et d'extérieur

	4 ^{ème}	5 ^{ème} et 6 ^{ème}
Formation commune	15 périodes	17 périodes
Cours philosophique au choix	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1
Education Physique	2	2
Français	3	3
Mathématique	2	2
Formation scientifique	2	2
Formation historique et géographique		
Histoire	1	1
Géographie	1	1
Langue moderne I Anglais	2	2
Education économique et sociales	0	2
Option de base groupée	19 périodes	19 périodes
Technologie Bois	6	6
TP Bois	13	13
Total	34 périodes	36 périodes

Les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} professionnelles Menuiserie suivent la CPU (Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage)

Stage en entreprise obligatoire en 5^{ème}: 6 semaines

Stage en entreprise obligatoire en 6^{ème}: 6 semaines